

**Université de Sherbrooke**  
**États financiers consolidés**  
**au 31 mai 2008**

**Université de Sherbrooke**  
**États financiers consolidés**  
**au 31 mai 2008**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats et évolution des soldes de fonds consolidés	3
Flux de trésorerie consolidés	4
Bilan consolidé	5
Notes complémentaires	6 à 26

## Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université de Sherbrooke

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Université de Sherbrooke au 31 mai 2008 et les états consolidés des résultats et évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis conformément aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et pour satisfaire aux besoins des utilisateurs mentionnés ci-dessous. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables mentionnées à la note 4.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et les institutions financières. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Les états financiers au 31 mai 2007 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion avec réserve portant sur les différences entre les principes comptables utilisés et les principes comptables généralement reconnus du Canada sur ces états financiers dans leur rapport daté du 6 septembre 2007.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Sherbrooke  
Le 29 août 2008

**Université de Sherbrooke**  
**Résultats et évolution des soldes de fonds consolidés**

de l'exercice terminé le 31 mai 2008

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>								
Subventions - ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	194 512	184 464	5 033	4 982	19 562	16 583		
Autres subventions et revenus	41 615	40 231	92 194	88 500	1 112	1 276		
Droits de scolarité - enseignement régulier	30 242	27 951						
Ventes	16 566	15 555						
Droits de scolarité - enseignement particulier	1 010	859						
Revenus nets de placements	992	838					30	83
Dons et contributions - autres organismes	114	27			(23)	1 567		
Dons et remboursements - La Fondation de l'Université de Sherbrooke	632	658	3 979	5 206	153	31		
Immobilisations financées par le fonds de fonctionnement sans restriction					8 068	9 384		
Immobilisations financées par le fonds de fonctionnement avec restrictions					6 656	6 430		
	<u>285 683</u>	<u>270 583</u>	<u>101 206</u>	<u>98 688</u>	<u>35 528</u>	<u>35 271</u>	<u>30</u>	<u>83</u>
<b>Dépenses</b>								
Enseignement	165 737	155 144	23 935	22 066				
Recherche	8 965	7 873	69 370	70 629				
Services à la collectivité	3 660	3 164	1 443	2 038				
Soutien à l'enseignement	18 983	19 547						
Services et aide aux étudiants	14 178	14 043	2 412	1 934				
Soutien institutionnel incluant les frais généraux	69 650	68 297	309	765				
Entreprises auxiliaires	3 827	3 983						
Attributions							147	29
Intérêts sur la dette à long terme					9 292	8 323		
Frais de financement temporaire					1 971	2 242		
Amortissement des escomptes et des frais d'émission sur obligations						149		
Amortissement des immobilisations					23 912	23 658		
Radiation d'immobilisations					1 688	2 167		
	<u>285 000</u>	<u>272 051</u>	<u>97 469</u>	<u>97 432</u>	<u>36 863</u>	<u>36 539</u>	<u>147</u>	<u>29</u>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant autre dépense</b>	<b>683</b>	<b>(1 468)</b>	<b>3 737</b>	<b>1 256</b>	<b>(1 335)</b>	<b>(1 268)</b>	<b>(117)</b>	<b>54</b>
Réduction de la valeur des placements		(884)						
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	<b>683</b>	<b>(2 352)</b>	<b>3 737</b>	<b>1 256</b>	<b>(1 335)</b>	<b>(1 268)</b>	<b>(117)</b>	<b>54</b>
Soldes de fonds au début	(15 019)	(12 667)	66 823	65 567	26 568	27 585	571	517
Modifications comptables (note 2)					(1 596)	(1 416)	342	
Variations de la juste valeur des placements							(4)	
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>(14 336)</b>	<b>(15 019)</b>	<b>70 560</b>	<b>66 823</b>	<b>23 637</b>	<b>24 901</b>	<b>792</b>	<b>571</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

# Université de Sherbrooke

## Flux de trésorerie consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2008

(en milliers de dollars)

	Activités de fonctionnement		Activités de financement et d'investissement		Total 2008	Total 2007
	Fonds de fonctionnement sans restriction	Fonds de fonctionnement avec restrictions	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de dotation		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Sources de fonds</b>						
Subventions - ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	209 375		19 671		229 046	172 668
Autres subventions et revenus	38 410	95 743	1 528		135 681	154 365
Droits de scolarité	32 208				32 208	28 817
Ventes	16 578				16 578	15 909
Revenus nets de placements	887			30	917	808
Dons et autres contributions	114		1 378		1 492	347
Dons et remboursements - La Fondation de l'Université de Sherbrooke	632	4 398	153		5 183	5 256
Cession de placements	1 863			213	2 076	649
Contribution du fonds de fonctionnement sans restriction			8 068		8 068	9 384
Contribution du fonds de fonctionnement avec restrictions			6 656		6 656	6 430
Augmentation de la dette à long terme			61 282		61 282	34 492
Contribution du fonds d'amortissement de la dette à long terme			6 726		6 726	3 719
Augmentation des emprunts bancaires			4 303		4 303	59 601
	<b>300 067</b>	<b>100 141</b>	<b>109 765</b>	<b>243</b>	<b>510 216</b>	<b>492 445</b>
<b>Utilisation de fonds</b>						
Salaires, indemnités de départ et charges sociales	206 526	62 034			268 560	262 133
Fournitures et services	70 667	35 432			106 099	110 515
Intérêts sur la dette à long terme			9 389		9 389	9 010
Frais de financement temporaire			1 971		1 971	2 242
Attributions du fonds de dotation				147	147	23
Acquisitions de placements	105				105	1 177
Acquisitions d'immobilisations			74 946		74 946	61 560
Remboursements des emprunts bancaires	23 603				23 603	
Remboursements de la dette à long terme			23 611		23 611	40 680
Contribution au fonds d'amortissement de la dette à long terme			3 785		3 785	2 679
Variation des avances aux entreprises indépendantes et autres	(556)				(556)	196
	<b>300 345</b>	<b>97 466</b>	<b>113 702</b>	<b>147</b>	<b>511 660</b>	<b>490 215</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(278)</b>	<b>2 675</b>	<b>(3 937)</b>	<b>96</b>	<b>(1 444)</b>	<b>2 230</b>
Encaisse au début	3 173			359	3 532	1 302
Ajustements interfonds	(1 310)	(2 675)	3 937	48		
Encaisse à la fin	<b>1 585</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>503</b>	<b>2 088</b>	<b>3 532</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Université de Sherbrooke

## Bilan consolidé

au 31 mai 2008

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>										
Actif à court terme										
Encaisse	1 585	3 173					503	359	2 088	3 532
Débiteurs (note 6)	90 494	102 308	52 099	51 032	2 386	4 312			144 979	157 652
Stocks	812	802							812	802
Frais payés d'avance	1 045	1 204		2	451	655			1 496	1 861
Avances interfonds	(3 795)	(5 105)	18 731	16 056	(14 891)	(10 954)	(45)	3		
	90 141	102 382	70 830	67 090	(12 054)	(5 987)	458	362	149 375	163 847
Débiteurs (note 6)	3 696	4 107							3 696	4 107
Frais reportés (note 7)						670				670
Placements (note 8)	5 269	5 909					334	209	5 603	6 118
Immobilisations corporelles (note 9)					382 584	332 016			382 584	332 016
Immobilisations incorporelles (note 10)					3 115	1 172			3 115	1 172
	99 106	112 398	70 830	67 090	373 645	327 871	792	571	544 373	507 930
<b>PASSIF</b>										
Passif à court terme										
Emprunts bancaires (note 11)	67 229	90 832			126 694	122 391			193 923	213 223
Comptes fournisseurs et charges à payer classés comme autres passifs financiers	35 966	27 760	270	267	6 286	3 423			42 522	31 450
Revenus reportés (note 12)	10 247	8 825							10 247	8 825
Versements sur la dette à long terme					7 300	17 835			7 300	17 835
	113 442	127 417	270	267	140 280	143 649	-	-	253 992	271 333
Dette à long terme (note 13)					209 728	159 321			209 728	159 321
	113 442	127 417	270	267	350 008	302 970	-	-	463 720	430 654
<b>SOLDES DE FONDS</b>										
Affectations d'origine interne (note 14)	23 136	20 747							23 136	20 747
Affectations d'origine externe (note 15)			70 560	66 823	980	1 229	792	571	72 332	68 623
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne	(37 472)	(35 766)							(37 472)	(35 766)
Investi en immobilisations					22 657	23 672			22 657	23 672
	(14 336)	(15 019)	70 560	66 823	23 637	24 901	792	571	80 653	77 276
	99 106	112 398	70 830	67 090	373 645	327 871	792	571	544 373	507 930

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,

Recteur

Vice-recteur à l'administration et au développement durable

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la Législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

### 2 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités du Québec, publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, plus particulièrement à celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont les suivantes :

- i. La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et des avantages sociaux futurs;
- ii. Les immobilisations acquises à même les produits des fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- iii. Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations, le cas échéant;
- iv. La dépense d'amortissement est comptabilisée sans toutefois calculer de portion d'année dans l'exercice financier au cours duquel le bien a été mis en service ou est en état d'utilisation;
- v. Les revenus de contrats du fonds avec restrictions non utilisés à la fin de l'exercice pour supporter les coûts de certaines opérations désignées spécifiquement ne sont pas comptabilisés comme produits reportés, mais considérés dans le solde de fonds correspondant.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### 3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Correction d'erreur

Les données de 2007 ont été redressées pour tenir compte de corrections apportées à la comptabilisation d'immobilisations pour lesquelles des radiations ont été comptabilisées en double en 2006 et 2007 et à la radiation d'un solde d'amortissement cumulé en 1997. Ces modifications ont entraîné une diminution des immobilisations de 1 667 000 \$, une diminution du solde du fonds d'immobilisations au 1er juin 2006 de 1 416 000 \$ et une augmentation de l'insuffisance des revenus sur les dépenses du fonds d'immobilisations de 251 000 \$.

#### Normes comptables adoptées

- a) Le 1er juin 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 1506 « Modifications comptables » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007, établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. De plus, la nouvelle norme exige la communication des nouvelles sources premières de PCGR publiées mais non encore entrées en vigueur ou non encore adoptées par l'Université. La nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Université.
- b) Le 1er juin 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a adopté les nouvelles recommandations des chapitres 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » et 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*.

Les chapitres 3855 et 3861 traitent de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers dans les états financiers. Les dispositions transitoires de ces chapitres exigent que l'Université réévalue les actifs et les passifs financiers, le cas échéant, à l'ouverture de son exercice. Tout ajustement de la valeur comptable antérieure est comptabilisé comme ajustement des soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice d'adoption. Les états financiers des exercices antérieurs ne sont pas retraités.



# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### 3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

#### Normes comptables adoptées

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu les effets suivants sur le classement et l'évaluation des instruments financiers de l'Université, qui étaient antérieurement comptabilisés au coût :

- L'encaisse est classée comme actif financier détenu à des fins de transaction. Elle est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats et évolution des soldes de fonds consolidés. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 mai 2008;
- Les débiteurs, les dividendes à recevoir et les prêts au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) et aux étudiants(es) de la Faculté de droit sont classés comme prêts et créances. Les débiteurs et les dividendes à recevoir sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses. Les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, incluant toute dépréciation. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 mai 2008;
- Les placements en actions de sociétés fermées, de satellites et dans une société en commandite, les obligations ainsi que les actions cotées en Bourse sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente. Les placements en actions de sociétés fermées, de satellites et dans une société en commandite sont comptabilisés au coût. Les obligations et les actions cotées en Bourse sont comptabilisées à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce que les placements soient vendus ou dépréciés. Au 31 mai 2007, la valeur comptable et la juste valeur des obligations et des actions cotées étaient respectivement de 206 000 \$ et 548 000 \$. Cette modification a entraîné une augmentation des placements et du solde de fonds du fonds de dotation de 342 000 \$ au 1er juin 2007 ainsi qu'une diminution des placements et du solde de fonds du fonds de dotation de 4 000 \$ au 31 mai 2008;
- Les emprunts bancaires et les comptes fournisseurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 mai 2008;
- La dette à long terme est classée comme autres passifs financiers. Elle est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement sont maintenant présentés en diminution de la dette à long terme. Au 1er juin 2007, cette modification a entraîné une diminution des frais reportés de 670 000 \$ et de la dette à long terme de 741 000 \$ ainsi qu'une augmentation du solde d'ouverture du solde de fonds du fonds d'immobilisations de 71 000 \$. Cette modification a eu pour effet de diminuer la dette à long terme de 548 000 \$ ainsi que de diminuer l'excédent des revenus sur les dépenses du fonds d'immobilisations de 193 000 \$ au 31 mai 2008 et pour l'exercice terminé à cette date.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

#### Normes comptables futures

- a) En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié les chapitres 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation ». Ensemble, les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 3862 qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 vient compléter les exigences en matière de présentation des instruments financiers du chapitre 3861.

Ces nouvelles normes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007. L'Université mettra celles-ci en application à compter du 1er juin 2008. Ces nouvelles normes n'auront pas d'effet significatif sur les états financiers de l'Université.

- b) En décembre 2006, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital ». Le nouveau chapitre établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'Université et la façon dont il est géré. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007 et l'Université la mettra en application à compter du 1er juin 2008. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'aura pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Université.
- c) En juin 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031 « Stocks » qui remplacera le chapitre 3030 portant le même titre. Le nouveau chapitre établit des directives sur la détermination du coût et de sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation. Il traite également des méthodes de détermination du coût utilisées pour imputer les coûts aux stocks.

Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et l'Université la mettra en application à compter du 1er juin 2008. La direction de l'Université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de cette nouvelle norme sur les états financiers.

### 4 - CONVENTIONS COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### États financiers

Les états financiers consolidés de l'Université sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en conformité avec les directives décrites au Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2007-2008 publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### **4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

#### **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de l'Université et de sa filiale, la société Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %.

Les comptes de la Fondation de l'Université de Sherbrooke n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, la note 18 présente les informations concernant cette entité.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats et évolution des soldes de fonds consolidés et présentés dans les dépenses. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

#### *Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction*

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats et évolution des soldes de fonds consolidés. Les variations de la juste valeur incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les gains ou pertes de change ainsi que les gains ou pertes réalisés et non réalisés, et sont présentées au poste Revenus nets de placements.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente, à l'exception des placements en actions de sociétés fermées, sont évalués à leur juste valeur. Les gains latents ou les pertes latentes afférents sont comptabilisés dans les autres éléments des soldes de fonds consolidés jusqu'à ce que ces gains ou ces pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable.

Lorsque les placements sont cédés ou qu'ils subissent une perte de valeur, les gains ou les pertes cumulés aux soldes de fonds consolidés sont alors reclassés en résultat net au poste Revenus nets de placements.

Les placements en actions de sociétés fermées et la participation dans une société en commandite sont évalués au coût.

#### *Prêts et créances, et autres passifs financiers*

Les prêts et créances, et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats et évolution des soldes de fonds consolidés aux postes Revenus nets de placements ou intérêts sur la dette à long terme, le cas échéant.

### Comptabilité par fonds

L'Université utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds.
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise.
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement.
- Le fonds de dotation reflète les dons et legs reçus par diverses fondations. Les montants ainsi reçus doivent être utilisés selon les volontés exprimées par les donateurs.

### Garanties

Les contrats de garantie financière sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ces contrats sont évalués au plus élevé du :

- montant de l'obligation éventuelle en vertu du contrat, que l'Université juge probable qu'elle aura à payer;
- montant constaté initialement moins, le cas échéant, un amortissement cumulatif représentant la portion de l'obligation éteinte de l'Université à l'égard de ladite garantie.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### 4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Alignement monétaire

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

#### Constatation des revenus

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du fonds de fonctionnement sans restriction dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du fonds de fonctionnement sans restriction au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations et les revenus de placements s'y rapportant sont constatés à titre de revenus dans le fonds de dotation.

Les droits de scolarité sont comptabilisés comme revenus dans l'exercice au cours duquel la session est suivie.

#### Subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

Les subventions du MELS incluent des sommes allouées pour le fonctionnement, la recherche, les intérêts sur le financement temporaire et sur la dette à long terme, le remboursement des obligations échues ainsi que pour le provisionnement du fonds d'amortissement assorti à la dette à long terme. Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se réfèrent.

#### Dons

Les dons reçus par l'Université de Sherbrooke sous forme de biens-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les dons recueillis, dans le cadre des campagnes de souscription, sont transmis à la Fondation de l'Université de Sherbrooke, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université de Sherbrooke dans la poursuite de ses objectifs.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Vacances courues

Aucune provision n'est inscrite aux livres pour les vacances courues à la fin de l'exercice.

#### Régime de retraite

L'Université contribue au régime de retraite selon les exigences légales compte tenu des dernières évaluations actuarielles. Les coûts du régime de retraite sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

#### Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations non sujettes à des subventions ou à un financement à long terme sont comptabilisées à titre de dépenses au fonds de fonctionnement sans restriction et de revenus au fonds d'immobilisations. En ce qui concerne les immobilisations non subventionnées acquises par les entreprises auxiliaires, l'amortissement annuel est comptabilisé à titre de dépenses au fonds de fonctionnement sans restriction et de revenus au fonds d'immobilisations.

Toutes les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont comptabilisées au fonds d'immobilisations à leur coût d'origine, incluant les intérêts sur le financement temporaire des bâtiments en cours de construction jusqu'à leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes d'amortissement, les périodes et le taux annuel qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Périodes et taux</u>
Bâtiments	Dégressif	2 %
Améliorations de terrains et services généraux	Linéaire	20 ans
Appareils, outillage et autres équipements	Linéaire	8 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Équipements informatiques, matériel roulant, mobilier	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Les améliorations et transformations qui n'ajoutent pas de valeur aux terrains et aux bâtiments sont radiées dans l'exercice au cours duquel elles ont été acquises.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une période de cinq ans.

#### Avances interfonds

Les avances interfonds sont sans intérêt ni modalités de remboursement.

#### Dette à long terme

Les versements de capital et d'intérêts relatifs aux emprunts à long terme remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction sont comptabilisés comme dépenses à ce même fonds ainsi qu'aux revenus du fonds d'immobilisations.

#### Frais de financement temporaire

Ces frais représentent le coût du financement temporaire des acquisitions d'immobilisations après leur mise en service et du financement des obligations échues. La portion subventionnée des frais encourus est portée aux comptes subventions à recevoir et aux revenus.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Autres passifs financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	9 292	8 323
Intérêts sur les emprunts bancaires	8 089	8 574
	<u>17 381</u>	<u>16 897</u>

### 6 - DÉBITEURS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Prêts et créances		
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	21 289	18 836
Subventions - MELS	69 109	83 799
Droits de scolarité	3 792	3 780
	<u>94 190</u>	<u>106 415</u>
Moins : Subvention MELS encaissable à plus d'un an	(3 696)	(4 107)
	<u>90 494</u>	<u>102 308</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	52 099	51 032
Fonds d'immobilisations		
Subventions	2 071	2 180
Autres	315	2 132
	<u>2 386</u>	<u>4 312</u>
	<u>144 979</u>	<u>157 652</u>

### 7 - FRAIS REPORTÉS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Escomptes et frais d'émission sur obligations		670
	<u>-</u>	<u>670</u>

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 8 - PLACEMENTS

	2008	2007
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Placements disponibles à la vente		
Actions de sociétés fermées (a)	1 127	1 155
Participation dans une société en commandite (a) (b)	830	756
Actions de satellites, à la valeur de consolidation		514
Prêts et créances		
Prêt au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), portant intérêt au taux des acceptations Desjardins de l'Université majoré de 3 %, encaissable jusqu'en avril 2020 (c)	2 586	2 821
Dépôt de garantie, 2,5 %, encaissable en décembre 2015	200	200
Dividendes à recevoir	526	463
	<u>5 269</u>	<u>5 909</u>
Fonds de dotation		
Placements disponibles à la vente		
Actions cotées en Bourse (juste valeur 398 000 \$ en 2007) (d)	331	56
Obligations, 10,50 % à 12,75 % (juste valeur 150 000 \$ en 2007) (d)		150
Prêts et créances		
Prêts à des étudiants(es) de la Faculté de droit	3	3
	<u>334</u>	<u>209</u>
	<u>5 603</u>	<u>6 118</u>

- (a) La juste valeur n'a pas été déterminée étant donné que des contraintes de temps et d'argent ne permettent pas de le faire avec suffisamment de fiabilité, notamment parce que les titres de participations de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché actif.
- (b) En vertu d'ententes, l'Université s'est engagée à souscrire une somme additionnelle de 1 684 000 \$.
- (c) Les encaissements sur le prêt au RISQ au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 249 996 \$ en 2009, à 265 603 \$ en 2010, à 282 194 \$ en 2011, à 212 853 \$ en 2012 et à 226 381 \$ en 2013.
- (d) La juste valeur a été établie selon le dernier cours acheteur.



# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	2 518		2 518
Bâtiments	247 802	49 057	198 745
Améliorations de terrains et services généraux	21 165	10 687	10 478
Appareils, outillage et autres équipements	79 423	44 446	34 977
Documents de bibliothèque	82 496	26 951	55 545
Équipements informatiques	21 894	14 642	7 252
Matériel roulant	580	376	204
Mobilier	4 410	3 007	1 403
Améliorations locatives	498	327	171
Constructions en cours	69 938		69 938
Oeuvres d'art	745		745
Actifs non amortissables	375		375
	<u>531 844</u>	<u>149 493</u>	<u>382 351</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipements informatiques	573	340	233
	<u>532 417</u>	<u>149 833</u>	<u>382 584</u>
			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	2 518		2 518
Bâtiments	233 193	44 979	188 214
Améliorations de terrains et services généraux	20 431	10 865	9 566
Appareils, outillage et autres équipements	80 330	43 834	36 496
Documents de bibliothèque	78 496	25 249	53 247
Équipements informatiques	23 965	15 403	8 562
Matériel roulant	657	337	320
Mobilier	4 880	3 237	1 643
Améliorations locatives	538	232	306
Constructions en cours	29 894		29 894
Oeuvres d'art	664		664
Actifs non amortissables	240		240
	<u>475 806</u>	<u>144 136</u>	<u>331 670</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipements informatiques	573	227	346
	<u>476 379</u>	<u>144 363</u>	<u>332 016</u>

Durant l'exercice, des intérêts au montant de 1 735 000 \$ (1 022 000 \$ en 2007) ont été capitalisés aux immobilisations.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 10 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2008		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût non amorti \$
Logiciels	<u>5 771</u>	<u>2 656</u>	<u>3 115</u>
			2007
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût non amorti \$
Logiciels	<u>3 024</u>	<u>1 852</u>	<u>1 172</u>

### 11 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 258 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 1 % ou au taux des acceptations bancaires (3,22 % au 31 mai 2008; 4,59 % en 2007), pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en octobre 2008.

### 12 - REVENUS REPORTÉS

Les produits reportés présentés dans le fonds de fonctionnement sans restriction ont trait aux fonds reçus au cours de l'exercice considéré et sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

	2008 \$	2007 \$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Droits de scolarité	5 104	4 135
Ventes	1 777	1 556
Subventions	3 262	3 042
Autres	104	92
	<u>10 247</u>	<u>8 825</u>

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 13 - DETTE À LONG TERME

Les éléments suivants sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<b>Obligations (a)</b>		
Série 1, 11,50 %		1 780
Série 5C, 5,75 %		4 966
Série 8C, 5,15 %		10 733
Série 6C, 6,50 %, échéant le 26 mai 2010 (valeur nominale de 3 822 000 \$, taux d'intérêt effectif de 3,37 %)	<b>3 805</b>	3 822
Série 9C, 4,10 %, échéant le 20 octobre 2009 (valeur nominale de 6 018 000 \$, taux d'intérêt effectif de 2,19 %)	<b>5 993</b>	6 018
Série 10C, 4,00 %, échéant le 20 février 2010 (valeur nominale de 9 900 000 \$, taux d'intérêt effectif de 2,20 %)	<b>9 826</b>	9 900
Série 11C, 3,90 %, échéant le 26 avril 2010 (valeur nominale de 5 550 000 \$, taux d'intérêt effectif de 2,16 %)	<b>5 507</b>	5 550
Série 9C, 4,35 %, échéant le 20 octobre 2010 (valeur nominale de 3 696 000 \$, taux d'intérêt effectif de 2,30 %)	<b>3 674</b>	3 696
Série 10C, 4,00 %, échéant le 20 février 2012 (valeur nominale de 5 050 000 \$, taux d'intérêt effectif de 2,20 %)	<b>4 977</b>	5 050
Série 7C, 5,65 %, échéant le 7 mars 2012 (valeur nominale de 2 901 000 \$, taux d'intérêt effectif de 2,92 %)	<b>2 881</b>	2 901
Série 8C, 5,80 %, échéant le 3 avril 2012 (valeur nominale de 5 478 000 \$, taux d'intérêt effectif de 3,02 %)	<b>5 432</b>	5 478
Série 10C, 4,25 %, échéant le 20 février 2014 (valeur nominale de 10 050 000 \$, taux d'intérêt effectif de 2,27 %)	<b>9 900</b>	10 050
Série 11C, 4,35 %, échéant le 26 avril 2017 (valeur nominale de 4 450 000 \$, taux d'intérêt effectif de 2,29 %)	<b>4 373</b>	4 450
	<u><b>56 368</b></u>	<u>74 394</u>
Fonds d'amortissement	<u><b>(7 351)</b></u>	<u>(10 292)</u>
	<u><b>49 017</b></u>	<u>64 102</u>

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<b>Emprunts hypothécaires</b>		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention MELS, versements annuels en capital de 764 800 \$ plus les intérêts au taux de 5,513 %, échéant en octobre 2012	8 176	8 941
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 145 600 \$ plus les intérêts au taux de 3,913 %, échéant en décembre 2009	21 563	22 709
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 860 400 \$ plus les intérêts au taux de 4,947 %, échéant en novembre 2012	17 419	18 279
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 522 080 \$ plus les intérêts au taux de 4,615 %, échéant en mars 2015	8 956	9 478
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 726 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,407 %, échéant en octobre 2011	38 274	40 000
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 106 800 \$ plus les intérêts au taux de 4,603 %, échéant en septembre 2013	20 000	
D'un montant autorisé de 85 000 000 \$, garanti par une construction en cours, 3,31 %, échéant en décembre 2009 et convertible alors en prêt à terme de 30 ans (b)	41 089	
Garantis par des immeubles, versements annuels de 441 037 \$, capital et intérêts, financés à même le produit d'une subvention du gouvernement du Québec :		
Résidence, 389 chambres, 6,875 %, échéant en mars 2020	1 710	1 801
Résidence, 462 chambres, 5,375 %, échéant en mars 2013	448	524
École de musique, 6,875 %, échéant en septembre 2020	586	615
Résidence, 142 chambres, 6,875 %, échéant en février 2021	486	509
	<u>158 707</u>	<u>102 856</u>

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<b>Emprunts bancaires</b>		
Remboursables à même le produit de subventions :		
Rénovations du Centre culturel		
Versements annuels en capital de 100 000 \$ plus les intérêts au taux de 5,43 %, renouvelable en octobre 2017	950	1 050
Versements semi-annuels de 50 417 \$, capital et intérêts au taux de 4,24 %, renouvelable en juin 2008 (c)	847	910
Stade		
Versements annuels de 630 292 \$, capital et intérêts au taux de 4,40 %, échéant en mars 2014	3 256	3 721
Remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 31 046 \$, capital et intérêts au taux de 5,53 %, renouvelable en juin 2014, échéant en juin 2024	3 963	4 112
	<u>9 016</u>	<u>9 793</u>
<b>Obligations relatives à des biens loués</b>		
Remboursables par versements annuels totalisant 173 599 \$, incluant les intérêts à des taux de 5 % et 13,4 %, échéant en 2012	350	527
Intérêts inclus dans les versements	(62)	(122)
	<u>288</u>	<u>405</u>
	217 028	177 156
Moins : portion à court terme de la dette à long terme	<u>(7 300)</u>	<u>(17 835)</u>
	<u>209 728</u>	<u>159 321</u>

- (a) Les obligations sont garanties, capital et intérêts, par la cession et le transport de subventions du MELs. Les montants requis à chaque échéance proviennent des crédits qui sont votés annuellement par le gouvernement du Québec, sauf pour le fonds d'amortissement dont les crédits sont réservés lors de l'émission des obligations.
- (b) L'Université dispose également d'un emprunt d'un montant autorisé de 55 000 000 \$, taux CDOR plus 0,17 %, échéant en mars 2010 et convertible alors en prêt à terme de 30 ans.
- (c) En juillet 2008, l'Université a renégocié cet emprunt remboursable par versements semi-annuels de 52 596 \$, capital et intérêts, au taux de 5,12 %, renouvelable en juin 2013. Les versements exigibles ont été établis en fonction des nouvelles modalités.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme et les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-acquisition à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Dette à long terme \$	Location- acquisition \$
2009	7 167	174
2010	85 978	173
2011	8 780	2
2012	46 193	1
2013	21 974	
2014 et suivantes	36 528	

Les remboursements en capital de la dette à long terme tiennent compte d'une somme de 10 666 000 \$ à être versée à même l'augmentation éventuelle du fonds d'amortissement.

Au 31 mai 2008, la juste valeur de la dette à long terme, excluant le fonds d'amortissement, est de 221 437 000 \$ (174 400 000 \$ en 2007). La juste valeur des obligations qui sont transigées sur le marché est basée sur les cours du marché et la juste valeur des autres emprunts est établie en actualisant les flux monétaires futurs aux taux d'intérêt qui représentent les taux dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

### 14 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2008 \$	2007 \$
Appui à la recherche	17 813	15 801
Fonds d'éducation continue	3 332	2 864
Programmes d'aide au personnel	422	543
Perfectionnement	403	315
Appui à des projets spécifiques	565	557
Appui à l'enseignement	332	377
Appui facultaire à la recherche	269	290
	<u>23 136</u>	<u>20 747</u>

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 15 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2008	2007
	\$	\$
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Recherche	64 125	60 272
Enseignement	4 500	4 625
Services à la collectivité	931	1 251
Soutien à l'enseignement	17	
Service d'aide aux étudiants	605	410
Soutien institutionnel	382	265
	<u>70 560</u>	<u>66 823</u>
Fonds d'immobilisations		
Dons et contributions affectés à l'acquisition d'immobilisations	<u>980</u>	<u>1 229</u>
Fonds de dotation		
Revenus nets non transférés	509	213
Capital	283	358
	<u>792</u>	<u>571</u>
	<u>72 332</u>	<u>68 623</u>

### 16 - ÉVENTUALITÉS

#### Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien qu'on ne puisse prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 31 mai 2008, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers de l'Université.

#### Cautionnement d'emprunts

L'Université garantit des emprunts contractés par deux organismes sans but lucratif et non liés, jusqu'en avril 2046. Le risque de perte maximale en vertu de ces cautions est de 6 800 000 \$. Au 31 mai, les emprunts totalisent 6 323 755 \$. L'Université estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de ces cautions est faible.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 17 - ENGAGEMENTS

#### Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 25 853 000 \$ dont environ 78 % des montants pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2009	4 146	13 135
2010	163	4 448
2011	52	3 689
2012		189
2013		31

#### Vacances

La valeur des vacances accumulées et non payées à la fin de l'exercice s'élève à 10 172 000 \$ (9 618 000 \$ en 2007).

#### Immobilisations

À la suite de l'approbation du MELS, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions pour différents fonds. Les engagements non dépensés au 31 mai 2008 s'élèvent à environ 99 556 000 \$.



# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 18 - ORGANISMES APPARENTÉS À L'UNIVERSITÉ

La Fondation de l'Université de Sherbrooke est un organisme créé dans le but d'apporter des contributions financières à l'Université de Sherbrooke.

La Fondation assume en totalité ses frais directs de fonctionnement, de gestion et les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. Par ailleurs, l'Université assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à la Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

Les comptes de la Fondation de l'Université de Sherbrooke n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Université. Les états financiers condensés de cette entité sont les suivants :

	<u>2007-05-31</u>	<u>2006-05-31</u>
	\$	\$
Situation financière :		
Total des actifs	<u>25 884</u>	<u>25 007</u>
Total des passifs	1 952	1 514
Total des actifs nets	<u>23 932</u>	<u>23 493</u>
	<u>25 884</u>	<u>25 007</u>
Résultats des activités		
Total des revenus	7 483	5 905
Total des dépenses	<u>1 079</u>	<u>1 107</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, avant contributions à l'Université	<u>6 404</u>	<u>4 798</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	377	675
Activités d'investissement et de financement	<u>(374)</u>	<u>(904)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>3</u>	<u>(229)</u>

Au 31 mai 2008, le solde à recevoir de la Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 846 000 \$ (1 439 000 \$ en 2007).

L'Université de Sherbrooke détient également un intérêt économique auprès d'un organisme sans but lucratif qui a été créé par des membres d'une faculté. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur cet organisme. Au cours de l'exercice, cet organisme a octroyé des contributions d'environ 2 446 000 \$ (2 410 000 \$ en 2007) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions de l'Université.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### **19 - RÉGIME DE RETRAITE**

L'Université offre à l'ensemble de ses employées et employés un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées. Elle s'est engagée à combler 55 % de tout déficit actuariel que pourrait connaître le régime. Selon la dernière évaluation actuarielle effectuée par Mercer, en date du 31 décembre 2006, et actualisée par extrapolation au 31 décembre 2007, la valeur actuarielle des prestations constituées était de 534 396 000 \$ et la juste valeur de l'actif du régime était de 541 989 000 \$, démontrant ainsi un surplus actuariel de 7 593 000 \$. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice est de 12 337 000 \$ (11 457 000 \$ en 2007). La prochaine évaluation actuarielle est prévue pour le 31 décembre 2009.

### **20 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

#### **Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers**

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Université.

L'Université ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillées ci-après.

##### *Risque de crédit*

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée. L'Université est également exposée à un risque de crédit du fait qu'elle se porte garante de d'autres parties.

Le risque de crédit de l'Université provient principalement de subventions et de sommes à recevoir de diverses entités. Les subventions et les sommes à recevoir sont gérées et analysées de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

##### *Risque de taux d'intérêt*

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et expose donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

La majorité de la dette à long terme porte intérêt à des taux fixes. De plus, les obligations et certains emprunts hypothécaires sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions de différents ministères. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

# Université de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2008

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### **20 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.